

le populaire du Centre
29/09/04

LOISIRS

AMÉNAGEMENT ■ Au printemps 2005 débiteront les travaux de construction de la salle à La Bastide

Le Zénith ouvrira dans deux ans

Pour tout savoir sur la réalisation de la super salle de spectacles, une réunion publique est prévue ce mercredi à la Maison du Temps libre à Limoges.

FRANÇOIS ADRIANI

C'est l'un des plus lourds projets de Limoges-Métropole. La Communauté d'agglomération s'active en effet autour du dossier de l'ouverture d'une salle de spectacles à grande capacité. Entre l'échangeur Ester Technopôle sur l'A20 et le carrefour de l'Europe, vers la ZI Neod, Limoges-Métropole met sur orbite un équipement unique dans un rayon de 150 à 200 km autour de l'agglomération.

Situé face à l'avenue Jean-Monnet, ce Zénith aura une superficie de plus de 7.000 m² pour une superficie totale de plus de 50.000 m². L'information vient de nous être confirmée : ce Zénith, qui pourra accueillir des spectacles de variétés devant un maximum de 6.000 personnes, devrait ouvrir ses portes à l'automne 2006.

L'atout du Zénith : de 1.100 à 6.000 places

Marie-Françoise Bardet, directrice de l'Action culturelle à



DOCUMENT. Sur ce photo montage réalisé par Limoges Métropole on découvre ce que sera le look du Zénith intégré dans le paysage entre l'avenue Jean-Monnet et le Bois de la Bastide.

CONSTRUCTION DU ZENITH
ETUDE D'IMPACT

Limoges-Métropole et Pascal Hamelin, responsable des Bâtiments à Limoges-Métropole, font le point sur l'évolution de ce projet d'envergure quand on sait que ce Zénith devrait être fréquenté par 150.000 spectateurs par an.

Quels sont les atouts de ce nouveau Zénith à Limoges ?

■ Sa capacité sera de 4.500 places en "tout assis", cas le plus fréquent, pour être portée à 6.000 spectateurs en "assis-débout" pour une dizaine de grands concerts par saison.

Mais la salle du Zénith pourra, grâce à un jeu de rideaux, supporter dix jauges différentes pour 1.100 places. Le Zénith est un équipement souple, évolutif.

On parle d'animations diverses...

■ Tout à fait. 70 % du programme sera consacré à des concerts. 30 % de l'affiche comportera des animations comme des conventions d'entreprises, des colloques, des spectacles de chorégraphie...

Comment fonctionnera cet équipement ? Sous quelle forme sera réglée la salle ?

■ Une délégation de service public a été lancée. Car ce sont des sociétés privées qui auront la charge de l'exploitation et de la gestion de ce Zénith. Il y a trois candidats. On aura leurs projets le 15 octobre. A la fin du printemps 2005 on saura à qui est confiée la gestion de ce Zénith. Son ouverture est prévue à l'automne 2006.

Où est-on au niveau de la construction de l'édifice ?

■ Le permis de construire a été déposé en juin : il est à l'instruction. L'appel à candidatures des entreprises a été réalisé. Le dossier technique de consultation des entreprises est en cours de rédaction. Fin 2004 on devrait connaître les noms des entreprises.

Mais à quel moment commenceront les travaux ?

■ Au printemps 2005 et ils devraient durer 18 mois, c'est-à-dire finir à l'été 2006.

En ce qui concerne l'enfouissement des lignes électriques, où est-on ?

■ Il y avait sur le site deux lignes de 90.000 volts. L'une a été enfouie, l'autre sera dans les jours qui viennent. En octobre, on ne verra plus ni pylônes, ni câbles.

Que représente le financement ?

■ Toutes les subventions de l'Etat ont été d'abord confirmées ; on note la participation du Centre national des variétés. L'enveloppe globale est de 21 millions d'euros. Elle comprend une aide de l'Etat (3,5 millions d'euros), de la Région (2,2 millions d'euros), du Département (5,3 millions d'euros). La Communauté d'agglomération Limoges-Métropole apporte à elle seule plus de 13 millions d'euros. ■

Info plus

Tout savoir mercredi sur le Zénith. Une réunion publique concernant le projet de construction du Zénith se tiendra ce mercredi 29, à 18 h 30, à la Maison du Temps libre. Les professionnels concernés par ce projet seront disponibles pour répondre à toutes les questions qui seront évoquées : élus, cabinets d'architectes, services municipaux. Cette réunion est programmée dans le cadre de l'enquête publique actuellement en cours au titre du projet de construction de cette salle par Limoges-Métropole. Jusqu'au 1^{er} octobre inclus, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'écritures sont déposés à l'hôtel de ville, au bureau de Beautreuil et dans les mairies annexes de Beaulieu-les-Mines et de Lardoux.